

## Le rôle des médias dans le débat sur la gestion des déchets nucléaires et le projet Cigéo

En 2013, la Commission Particulière du Débat Public est chargée d'organiser le débat sur le projet de construction d'un centre industriel de stockage profond et réversible de déchets radioactifs (Cigéo). Ce débat public n'a pas pu avoir lieu sous la forme prévue de 14 réunions publiques ; il est finalement mené sur internet. Dans ce cadre, cet article interroge le rôle des médias « traditionnels » dans le (non)débat public sur Cigéo. Les premières observations suggèrent que les médias se basent principalement sur le discours des acteurs institutionnels. La voix d'experts indépendants et des citoyens est moins sollicitée. Les opposants qui ont comme stratégie d'empêcher le débat public ont plus de visibilité médiatique que ceux qui ont décidé de s'en servir pour placer sur l'agenda médiatique des thèmes qui seraient négligés autrement.

### *Introduction*

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet IDRÉP<sup>1</sup> qui portait sur le rôle de l'information dans la (non)participation du public aux choix technoscientifiques. En effet, suite aux différentes lois concernant la gestion des déchets nucléaires (loi 1991, loi 2006) et la mise en place d'un débat public dans le cadre des projets d'aménagement ou d'équipement sur l'environnement (loi 1995), l'Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) propose le projet de construction d'un centre industriel de stockage profond et réversible de déchets radioactifs. En 2011, ce projet est nommé Cigéo. Dans le cadre de ce projet, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) est chargée d'organiser, en 2013, le débat public concernant ce projet. Ceci étant dit, ce débat n'a pas pu avoir lieu sous la forme initialement prévue de 14 réunions publiques. De façon à remplir les conditions imposées par la loi, la CPDP décide alors d'organiser neuf « débats contradictoires » sur internet entre septembre et novembre 2013.

Dans ce contexte, cette étude cherche à comprendre comment participent les médias au débat public sur Cigéo ? En effet, se former une opinion au sujet du nucléaire et de la gestion des déchets radioactifs nécessite la compréhension de contenus scientifiques qui peuvent être plus ou moins accessibles à l'ensemble de la population. À ce niveau, les médias de masse peuvent jouer un rôle important en diffusant des informations, en donnant la parole aux experts qui peuvent vulgariser certains contenus scientifiques, en donnant la parole aux citoyens pour exprimer leurs doutes et en rendant visible les différentes opinions sur le sujet. D'ailleurs, certains travaux sur la démocratisation de la science ont mis en évidence que les médias peuvent agir comme médiateurs entre le monde scientifique et le grand public (Chavot & Masseran, 2010). Ils peuvent également jouer un rôle dans la manière de percevoir le risque associé à des sujets tels que les déchets nucléaires (Sjöberg, 2002). Enfin, les médias peuvent participer au surgissement d'un problème public (Baisnée, 2001).

### *Le fonctionnement des médias en (dé)faveur d'un débat public ?*

Certes, dès l'apparition de la presse commerciale d'information, dès la fin du XIXe siècle, les médias de masse revendiquent une mission démocratique qui consiste à informer les citoyens

<sup>1</sup> L'information sur le nucléaire en débats : Réversibilité de la décision et (non)-publics autour du centre de stockage des déchets de Bure. <http://www.msh-lorraine.fr/index.php?id=701>.

Cette étude offre une approche complémentaire à celles qui analysent le débat institutionnel sur internet (Weill, Masseran) et les (non)publics du débat sur Cigéo (Chavot).

pour qu'ils puissent se faire leur propre opinion sur des questions de société et participer au jeu démocratique (Charaudeau, 2005 ; Cornu, 1994). Cette mission d'information est venue s'ajouter à la fonction attribuée à la presse d'opinion – qui a précédé la presse d'information – d'être à l'origine de la formation d'une opinion publique (Miège, 2008). On reconnaît ainsi aujourd'hui que les médias ont le pouvoir de porter à la connaissance du public des sujets d'intérêt collectif (fonction d'agenda) (Chalaby, 1998 ; Charron, 1995 ; Cornu, 1994). Par la façon de traiter l'information, ils peuvent suggérer une certaine lecture de la réalité et rendre visible les discours de certains groupes sociaux au détriment d'autres (fonction de cadrage) (Entman, 1993 ; Esquenazi, 2002 ; Gerstlé, 2001). Toutefois, les travaux sur les médias soulignent également que les choix qui déterminent l'agenda et le cadrage médiatiques sont influencés par les contraintes auxquelles les entreprises médiatiques doivent répondre : contraintes économiques (taux d'audience), pressions internes (ligne éditoriale, contraintes imposées par les dispositifs) et externes (pressions des annonceurs, des sources politiques). En conséquence, la fonction démocratique des médias est, à plusieurs égards, contradictoire avec le fonctionnement des entreprises médiatiques.

Pour cette raison, il convient d'analyser la façon dont la logique médiatique (très bien décrite par Charaudeau, 2005) peut faciliter ou, au contraire, entraver certains processus à visée démocratique comme le débat public autour du Cigéo. À ce sujet, la littérature concernant le rôle des médias dans la résolution des conflits politiques ou armés qui opposent, comme dans le cas du Cigéo, au moins deux parties, apporte un éclairage intéressant. Gadi Wolfsfeld (2004) affirme par exemple que le fonctionnement des médias en Occident est plus adapté à la logique du conflit qu'à celle de la négociation ou de la construction de la paix. En effet, par définition, ce qui fait l'actualité est ce qui pose problème. Les principes que les journalistes apprennent pour identifier ce qui est une « actualité » sont : l'immédiateté d'un fait, son potentiel dramatique (aspects émotionnels) et la proximité, dans le sens où on s'intéresse plus à ce qui nous arrive à nous et à nos proches qu'à ce qui arrive aux autres. Pour rapporter l'information, les journalistes apprennent à favoriser la simplicité. Les médias s'intéressent ainsi davantage à ce qui oppose des groupes sociaux qu'aux processus pendant lesquels ces groupes cherchent à se mettre d'accord. De plus, comme dans le cas des débats publics entre défenseurs et opposants au Cigéo, dans un processus de négociation, les deux parties ont intérêt à instrumentaliser les médias pour rendre visibles leurs propres points de vue (Hoskins & O'Loughlin, 2010 ; Maltby, 2012). On constate par exemple que les groupes qui bénéficient de peu de visibilité médiatique seront plus enclins à adopter des stratégies extrêmes dans le but d'attirer l'attention des journalistes.

C'est donc parce que les médias d'information fonctionnent d'une certaine manière qu'ils sont davantage susceptibles de faire ressortir le conflit. Wolfsfeld souligne néanmoins que, dans certaines conditions, les médias sont en mesure de jouer un rôle constructif dans un processus de négociation. C'est notamment le cas lorsque l'environnement politique et médiatique est favorable ; autrement dit, lorsqu'il y a un niveau de consensus important entre les élites politiques et lorsque les groupes qui s'opposent ont accès aux mêmes médias pour visibiliser leurs arguments (Wolfsfeld, 2004). Dans le cas du Cigéo et du débat public, si une partie de la classe politique exprime son soutien à ce projet, ce n'est pas le cas de tous les secteurs politiques. Concernant l'environnement médiatique, tant les opposants que les partisans ont accès aux mêmes médias. Néanmoins, comme le montreront les analyses, ces médias ne traitent pas de manière équitable tous les acteurs concernés.

Plus particulièrement en France, dans le cas des débats publics autour des questions de science et des techniques, des chercheuses ont mis en évidence que si la mise en place des débats publics répondait à un objectif de démocratisation des sciences, le dispositif des débats organisés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a plutôt contribué à supprimer les opinions adverses et à faire passer l'action publique (H. Romeyer, 2009 ; I. Romeyer

& Pailliart, 2009). Au sujet des médias, Cécile Blatrix rappelle que dans le cas du débat public organisé autour du projet du TGV Rhin-Rhône, « des conventions de partenariat (...) avec les principaux journaux régionaux [avaient été établies, pour que ces derniers] s'engagent, moyennant finances, à réaliser le soutien publicitaire du débat et à l'alimenter en mettant en place une rubrique interactive comportant notamment un courrier des lecteurs » (2002, p. 88). Pourtant, les bénéfices de ces partenariats avec la presse régionale n'ont pas été exploités par les organisateurs du débat ni pas les décideurs politiques (Blatrix, 2002).

### *Méthodologie*

Pour comprendre comment les médias participent-ils au (non)débat public sur Cigéo, un corpus exploratoire de presse, radio et télévision a été analysé. Ce corpus, qui n'est pas encore exhaustif, était constitué de 144 articles et reportages (publiés entre août 2011 et novembre 2013) portant sur Cigéo ou sur le débat public :

1. Presse quotidienne régionale : 66 articles, publiés par le journal régional le Républicain Lorrain ;
2. Télévision nationale : 3 reportages du 20h de TF1 ;
3. Télévision régionale : 3 vidéos et 9 articles de France 3 Lorraine ;
4. Pour le reste des médias, des abonnements étaient nécessaires. C'est la raison pour laquelle, nous avons travaillé avec le recueil d'articles effectué par l'ANDRA dans son *press book* qui va d'octobre 2012 à août 2013. Il convient de préciser que nous ne connaissons pas les critères utilisés par l'ANDRA pour constituer ce *press book*. En conséquence, ce corpus n'est pas non plus considéré comme exhaustif. Néanmoins, il a permis d'avoir un premier aperçu de la couverture donnée par la presse nationale et la radio publique au Cigéo et au débat public :
  - a. Presse quotidienne nationale : 11 articles publiés par le journal Le Monde, 3 articles de Libération, 2 articles du journal Le Figaro et 9 articles de La Croix ;
  - b. Radio nationale : 8 émissions/reportages diffusés par France Culture, 6 émissions/reportages de France Inter, 11 émissions/reportages de France Info ;
  - c. Radio régionale : 13 reportages/émissions radio diffusés par France Bleu Lorraine.

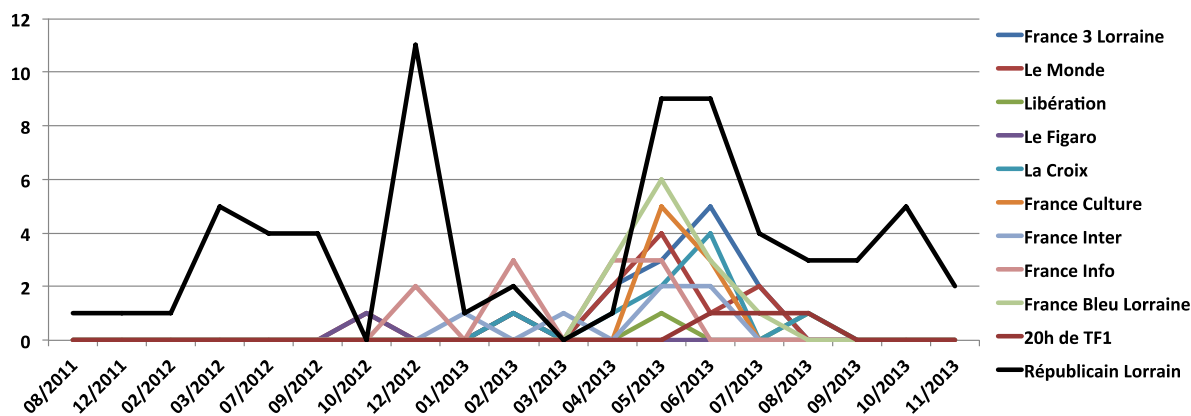
L'analyse de ce corpus a été réalisée en deux étapes. La première étape, quantitative, a consisté en une analyse de contenu (Bardin, 2001) assistée par ordinateur (Atlas.ti – v.7) qui a permis, dans un premier temps, d'analyser les genres journalistiques les plus utilisés, de façon à déterminer le rôle que les médias s'octroient : informateurs, acteurs ou facilitateurs du débat. Dans un deuxième temps, une analyse de contenu thématique a identifié de quoi parlent les médias lorsqu'il s'agit du Cigéo et du débat public. Puis, l'analyse s'est concentrée sur les sources journalistiques, autrement dit les acteurs sociaux qui ont le plus d'accès aux médias.

La deuxième étape a consisté en une analyse qualitative qui a permis de revenir sur les cas où les médias agissent comme un espace public, dans lequel le débat a lieu et sur la « lutte définitionnelle » menée à travers certaines désignations pour se référer au centre de stockage géologique et au débat public.

### *Cigéo et le débat public dans les médias d'information*

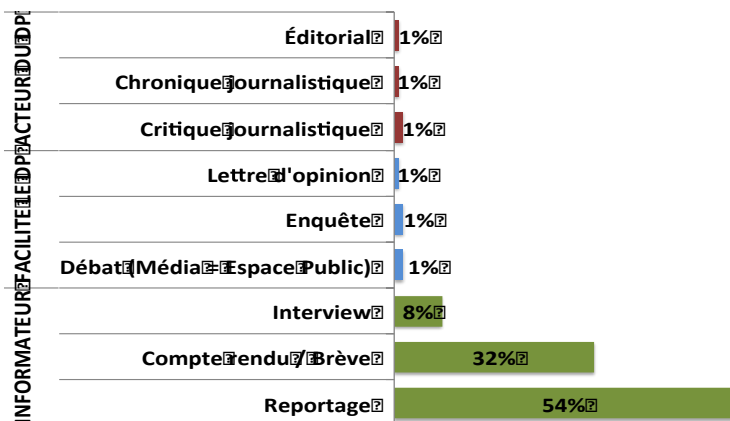
Pour commencer, il a été constaté que les médias ont parlé davantage du Cigéo entre avril et juin 2013, lorsque les réunions publiques ont été reportées puis annulées, suite aux actions des opposants (graphique 1). Cette tendance se confirme avec le média pour lequel nous disposons d'un corpus exhaustif, le Républicain Lorrain (ligne noire sur le graphique). Mais cette tendance doit être vérifiée avec un corpus plus large. Le pic en décembre 2012 correspond à l'annonce du débat public qui allait être mené en 2013.

Graphique 1 : Quand les médias parlent-ils de Cigéo et du débat public ?



Deuxièmement, s'est posée la question de savoir si les médias jouent-ils un rôle d'informateurs, d'acteurs ou de facilitateurs du débat ? Pour y répondre, il convient de rappeler que certains genres journalistiques ont comme objectif principal de transmettre des informations. C'est notamment le cas du compte rendu, de la brève, du reportage ou de l'interview. D'autres genres journalistiques sont destinés à communiquer l'opinion d'un journaliste (chronique, critique), du média (éditorial) ou d'une source externe (lettre d'opinion, courrier des lecteurs). Enfin le média peut lui-même organiser un débat en veillant à ce que différentes positions sur un sujet puissent être confrontées. Dans le cas qui concerne cette étude, les genres à visée d'information prédominent. Ils représentent 94% du corpus (graphique 2).

Graphique 2 : Rôle des médias dans le débat public



Troisièmement, les résultats présentés dans le tableau 1 montrent que les médias donnent plus de visibilité aux acteurs institutionnels (ANDRA, CPDP) et aux opposants qui ont boycotté les réunions publiques du débat organisé par la CPDP. Les opposants dont la stratégie est de participer au débat public sont beaucoup moins sollicités, tout comme les citoyen-ne-s qui sont largement absents en tant que sources journalistiques. Lorsque les journalistes se présentent comme source de l'information, ils veillent à ne pas exprimer une position partisane explicite. Ils se montrent comme des sources neutres, à travers leurs différentes stratégies discursives (style descriptif, factuel et impersonnel).

Plus particulièrement, quelques différences peuvent être soulignées. Les spécialistes et politiques qui n'expriment pas une opinion tranchée, pour ou contre Cigéo, sont plus visibles dans la presse quotidienne nationale (PQN) que dans Le Républicain Lorrain (PQR). Ensuite et à la différence de la presse, à la radio, les sources citoyennes sont un peu plus représentées. Elles

sont majoritairement contre Cigéo. D’ailleurs, c’est seulement la télévision, notamment le 20h de TF1, qui donne la parole à des citoyens qui soutiennent Cigéo.

Tableau 1 : Sources journalistiques et leur positionnement par rapport au projet Cigéo et au débat public<sup>2</sup>

		<b>PQR (Rép.Lorrain)</b>	<b>PQN</b>	<b>RADIO</b>	<b>TV</b>
<b>Média</b>	Contre	1	1	0	0
	Ni + / Ni -	19	4	14	3
<b>Citoyen-ne-s</b>	En faveur	0	0	0	1
	Contre	2	1	4	0
	Ni + / Ni -	0	0	1	0
<b>Spécialiste</b>	En faveur	0	1	0	0
	Contre	3	1	0	1
	Ni + / Ni -	7	6	3	1
<b>Politiques</b>	En faveur	8	1	9	0
	Contre	4	1	1	2
	Ni + / Ni -	2	4	0	0
<b>Opposants (boycott)</b>	Contre Cigéo / Contre le débat public	32	10	18	7
<b>Opposants (débat)</b>	Contre Cigéo / Pour le débat public	1	3	3	1
<b>Sources Officielles</b>	ANDRA	17	9	13	5
	CPDP	15	8	4	6
	Entreprises	2	2	2	1

Enfin, parmi les sujets le plus traités, plus de 60% des articles et reportages concernent le débat public (annonce des réunions publiques, puis problèmes avec ces réunions reportées et ensuite annulées), ainsi que les actions des opposants (notamment celles d’empêcher la tenue des réunions publiques) et les explications sur ce que signifie Cigéo, notamment dans la presse nationale. En effet, la presse régionale revient moins sur ce type d’explications. On peut émettre l’hypothèse que les lecteurs de la presse nationale suivent moins le sujet car n’habitent pas dans la région. Les journaux estiment qu’il est nécessaire à chaque fois de rappeler ce qu’est le projet Cigéo. Sur Cigéo, les médias mettent davantage l’accent sur les problèmes que sur les bénéfiques. Lorsque les médias parlent de Cigéo et comme cela est dénoncé par les opposants, il est plus souvent question de déchets nucléaires uniquement que de la thématique du nucléaire qui l’englobe. Par rapport à une différence que l’on peut observer entre médias, les bulletins d’information de la radio et les journaux télévisés sont des dispositifs qui se prêtent peu à ce qu’une diversité des sujets soit traitée ou à entrer dans des détails. Les articles de presse ou les émissions spécialement consacrées à la radio ou à la télévision sont plus adaptés à un traitement plus approfondi.

<sup>2</sup> Le tableau montre le nombre de sources citées par chaque média et leur positionnement. Chaque source est comptabilisée une seule fois par article/reportage. En ce qui concerne les sources officielles, elles revendiquent leur « indépendance ». L’ANDRA a pour objectif de défendre Cigéo en tant que maître d’ouvrage. La CPDP revendique sa neutralité, car elle affirme uniquement être chargée d’organiser le débat public sans prendre parti.

Médias : un espace public qui favorise le débat ?

L'analyse qualitative s'est penchée sur les deux émissions radio dans lesquelles les médias fonctionnent comme un espace public où le débat a lieu. La première émission, *le téléphone sonne*, a été diffusée par France Inter le 15 mai 2013, date à laquelle le débat a été officiellement lancé sur internet. Il y avait trois intervenant-e-s : Marie-Claude Dupuis (directrice de l'ANDRA), Christian Bataille (rapporteur de la loi sur la gestion des déchets radioactifs en 1991) et Nathalie Fontrel (journaliste de France Inter, spécialiste des questions d'environnement). Dans cette émission, les opposants au projet n'étaient pas représentés. Les auditeurs pouvaient participer en téléphonant ou en envoyant leurs questions. Ce sont eux qui ont joué le rôle d'opposants. Huit questions d'auditeurs ont été reprises dont cinq appels en direct.

La deuxième émission, *Science Publique*, diffusée par France Culture le 21 juin 2013, correspondait à un débat entre défenseurs et opposants au Cigéo. Le thème était justement l'annulation des réunions publiques. Dans l'introduction, le journaliste-animateur, Michel Alberganti, invitait les auditeurs à partager leurs commentaires, mais aucun commentaire n'a été repris. Cinq intervenants étaient présents : Laurence Monnoyer-Smith (vice-présidente de la CNDP), Claude Bernet (président de la CPDP), Fabrice Boissier (directeur de la maîtrise des risques de l'ANDRA), Maryse Ardit (membre du réseau risques et impacts industriels de France Nature Environnement) et Michel Gueritte (membre du collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs – Creda – et animateur du site cigeout.com).

La première observation qui ressort de l'analyse de ces deux émissions concerne le rôle revendiqué par les acteurs institutionnels. Ainsi, l'ANDRA assurait maîtriser l'ensemble des risques liés au Cigéo ou mener des recherches pour pouvoir le faire. La CPDP affichait un profil plutôt conciliateur : pas de critique agressive à l'égard des associations qui ont empêché le débat public. Il s'agissait de défendre le débat public tout en reconnaissant qu'il n'avait pas pour objectif de laisser le public participer à la décision.

La stratégie des opposants consistait à montrer les points faibles du projet et à dénoncer les « mensonges » de l'ANDRA. Ce qui est important dans les interventions des opposants, c'est qu'ils amènent des sujets qui ne sont pas traités par les médias. Par exemple, le fait que les déchets nucléaires vont progressivement corroder le conditionnement et les risques de voir remonter des éléments radioactifs. Ils contestaient également l'imperméabilité de la couche d'argile, entre autres. En d'autres termes, le fait que les opposants et les auditeurs amènent sur la table des sujets qui ne sont pas traités par les journalistes dans leurs articles et reportages, oblige les défenseurs du projet à admettre certains risques ou problèmes. Par exemple, suite à une question de la journaliste spécialiste des questions d'environnement à France Inter, M. Bataille admet qu'au début deux laboratoires de recherche étaient prévus pour explorer deux sites différents, mais qu'un seul, celui de Bure, a été construit.

En ce qui concerne le rôle du média, France Culture et France Inter se présentaient comme un espace pour mener le débat. Dans l'émission de France Inter, on voit tout de même un positionnement discursif subtil du journaliste animateur (Pierre Weill) lorsqu'il se réfère à Cigéo comme un « cimetière » et un « mausolée nucléaire », expressions exclusivement utilisées par les opposants. Justement, certaines désignations révèlent les contradictions et les stratégies discursives des défenseurs et des opposants. Premièrement, sur la façon de se référer au Cigéo, pour les opposants et certains journalistes, il s'agit d'un « centre d'enfouissement », d'un « cimetière » ou « mausolée nucléaire », désignations que les responsables n'utilisent jamais. Les opposants contestent ainsi ce qu'il y a derrière l'appellation officielle de Cigéo. Deuxièmement, la façon de se référer au débat public et de définir ce qu'est un « débat » permet de comprendre le refus d'une partie des opposants de participer au débat public. Pour eux, le débat public est « bidon », c'est une « mascarade ». Dans un reportage du JT de TF1, un représentant explique que « débattre, c'est lorsqu'on discute et qu'après on décide », alors que cela

ne se passe pas comme cela avec le débat public de la CPDP. En effet, certaines interventions des représentants de l'ANDRA et de la CPDP confirment que le débat public n'était pas prévu pour décider avec le public, mais qu'il s'agissait « d'informer le public » et de « faire une photographie des arguments » qui circulent, pour ensuite rédiger un compte rendu destiné à l'exécutif, chargé de prendre la décision sur ce centre industriel. Il y a donc un problème avec la désignation « débat » et ce qu'elle signifie pour les acteurs sociaux concernés. La littérature existante sur les débats publics en France avait déjà constaté que le mot « débattre » est polysémique. Il peut renvoyer aux notions de discussion, délibération et négociation (Weill, 2009). Différentes études (Blatrix, 2002 ; H. Romeyer, 2009) ont montré que les débats fonctionnaient comme un instrument de légitimation d'un projet et de neutralisation de la contestation. C'est d'ailleurs un des principaux arguments évoqués par les opposants au Cigéo : ils boycottent le débat, car lorsqu'ils ont participé en 2005 (au sujet de la gestion des déchets radioactifs), leurs propositions n'ont pas été prises en compte.

### *En guise de conclusion*

Cherchant à comprendre comment les médias participent au (non)débat public sur Cigéo, cette analyse préliminaire suggère que les médias revendiquent essentiellement leur mission d'informateurs et non pas vraiment celle d'acteurs ou facilitateurs du débat. Dans ce rôle d'informateurs et suivant les pratiques journalistiques habituelles, les informations se basent essentiellement sur le discours des acteurs institutionnels (ANDRA, CPDP). La voix d'experts indépendants ou celle des citoyens est beaucoup moins sollicitée. Ce sont les opposants ayant adopté comme stratégie d'empêcher le débat public qui ont été le plus visibles dans les médias. Cela confirme que lorsqu'il n'y a pas de consensus entre les élites (politiques, scientifiques), les médias ont tendance à favoriser une couverture médiatique centrée sur la confrontation et le spectaculaire (comme les actions des opposants pour boycotter le débat), ce qui empêche les médias de rendre visible la construction progressive d'un éventuel consensus.

Pour la suite de cette recherche, il s'agira de constituer un corpus exhaustif (presse, radio, télévision, internet) pour la période qui correspond au projet Cigéo et au débat public. Les critères quantitatifs et qualitatifs seront affinés, dans le but d'analyser les sous-thèmes (réversibilité, les risques, « l'achat des consciences » et les exemples internationaux, entre autres) qui ressortent dans les discussions entre responsables du projet et opposants. Dans la partie qualitative, on examinera les types d'arguments qui sont avancés par chaque acteur du débat. On approfondira également l'analyse du « débat » mené à travers les désignations du Cigéo et du débat public, ainsi que le positionnement subtil des journalistes qui s'approprient ces désignations. Enfin, il conviendra de recouper les résultats des analyses du corpus médiatique avec l'analyse des documents officiels de la CPDP et l'ANDRA et avec des entretiens réalisés auprès des journalistes et des citoyen-ne-s pour déterminer dans quelle mesure ces derniers s'en servent pour se faire une opinion sur Cigéo.

### *Bibliographie*

- Baisnée O. (2001). « Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague ». *Politix*, 14(54), 157–181.
- Bardin L. (2001). *L'analyse de Contenu*. Paris, Presses universitaires de France.
- Blatrix C. (2002). « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective ». *Politix*, 15(57), 79–102.
- Chalaby J. K. (1998). *The Invention of Journalism*. Basingstoke, Macmillan.
- Charaudeau P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Bruxelles, De Boeck.

- Charron J. (1995). « Les médias et les sources : les limites du modèle de l'agenda-setting ». *Hermès*, 17-18, 73–93.
- Chavot P., Masseran A. (2010). « (Re)penser les sciences et les techniques en Europe ». *Questions de communication*, (17), 7–18.
- Cornu D. (1994). *Journalisme et vérité : pour une éthique de l'information*. Genève, Labor et Fides.
- Entman R. (1993). « Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm ». *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- Esquenazi J.-P. (2002). *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Gerstlé J. (Ed.). (2001). *Les effets d'information en politique*. Paris, L'Harmattan.
- Hoskins A., O'Loughlin B. (2010). *War and Media*. Cambridge, Polity Press.
- Maltby S. (2012). *Military Media Management : Negotiating the "front" line in mediatized war*. London ; New York, Routledge.
- Miège B. (2008). « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations ». *Réseaux*, (148-149), 117–146.
- Romeyer H. (2009). « La mise en scène des débats publics au cœur de la communication des organisations publiques ». *Communication et organisation*, (35), 48–59.
- Romeyer I., Pailliant H. (2009). « Présentation du dossier : les débats publics autour des questions de sciences et de techniques et leur dimension communicationnelle ». *Les Enjeux de L'information et de La Communication, Dossier 2009*, 1–5.
- Sjöberg L. (2002). « Communication du risque entre les experts et le public : intentions et perceptions ». *Questions de communication*, (2), 19–35.
- Weill A. (2009). « Le débat public : entre médiation et mise en scène. Retour sur le débat public ». *Les Enjeux de l'information et de la communication, Dossier 2009*, 50–59.
- Wolfsfeld G. (2004). *Media and the Path to Peace*. Cambridge University Press.